

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

②

N° 81 06627

⑤ Application du « COAGULANT », médicament pour la guérison du cancer externe.

⑤ Classification internationale (Int. Cl. ³). A 61 K 35/78.

② Date de dépôt 2 avril 1981.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④ Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 40 du 8-10-1982.

⑦ Déposant : BATTENTIER Eric, résidant en France.

⑦ Invention de : Eric Battentier.

⑦ Titulaire : *Idem* ⑦

⑦ Mandataire :

La présente invention due à Eric Battentier, concerne le médicament pour le traitement du cancer externe.

On connaît certains remèdes destinés à être utilisés pour le traitement du cancer externe. On détache, parmi ces traitements :
5 le radium, les rayons, la chirurgie. Ces thérapies utilisées séparément, ou en association, possèdent les inconvénients essentiels suivant :

Le radium présente un danger certain, vu le taux élevé des radiations qu'il engendre. Pendant le traitement par le radium, on déce-
10 facilement l'existence dans le sol, d'ondes cancérigènes provenant du radon, émanation lui-même du radium. De la sorte, on continue de traiter par le radium, les cancéreux déjà saturés des rayons radio-actifs.

Il en est de même pour les manipulateurs d'éléments radio-actifs destinés à guérir le cancer : l'apparition d'ostéosarcomes est fréquente
15 chez les ouvrières ayant, huit ou dix ans auparavant, manipulé des sels radio-actifs de thorium.

On connaît l'application de la chirurgie : le traitement prévoit l'excision chirurgicale, mais l'opération est extrêmement difficile, car la ponction d'un ganglion peut être cause de dissémination
20 des cellules néo-plasiques dans tout l'organisme. Par conséquent, ceci implique irrémédiablement l'amputation du membre atteint, le cas échéant, c'est laisser place à l'évolution d'un cancer généralisé.

L'objet de l'invention est de supprimer les inconvénients indiqués.

25 On s'est proposé de créer un médicament qui enrayer le mécanisme suivant lequel une cellule d'un tissu cicatriciel peut se transformer en cellule cancéreuse indéfiniment proliférative. Le composé précité se présente sous la forme d'un liquide incolore.

Ce problème a été résolu grâce à un médicament, pour le
30 traitement du cancer externe, composé par les éléments suivant répartis quantitativement d'une façon identique :
acide borique, acide sulfurique, alcool, glycérine, eau distillée et essence de géranium.

On ne peut présenter le médicament sous la forme d'une formule
35 chimique, la présence de l'essence de géranium empêche la concrétisation d'une formule développée.

Le traitement consiste à introduire par piquure intradermique, sous la tumeur, suffisamment de "COAGULANT" pour isoler la tumeur des cellules saines.

Cet isolement doit être total sinon la prolifération se poursuit et il faut recommencer l'opération quelques semaines plus tard.

La première difficulté consiste dans le fait qu'on ne peut introduire l'aiguille qu'une seule fois sous la peau, sinon le "COAGULANT" ressort par les trous laissés dans la chair. Il faut donc, ayant introduit l'aiguille dans la peau, la promener sous la tumeur par piquures successives sans la retirer complètement à chaque nouvelle injection de "COAGULANT", sous peine de voir celui-ci s'échapper.

Cet isolement est également fonction de la grosseur de la tumeur, de son degré d'évolution et de la partie du corps où elle est fixée.

Quelques jours après l'opération, il suffit d'appliquer sur la tumeur des pansements d'eau bouillie froide, le plus souvent possible jusqu'à ce que les chairs soient refermées. Deux semaines après, le cancroïde se détache, laissant une plaie nette et propre.

Les résultats obtenus "in vivo" ont été vérifiés par des épreuves cliniques, lesquelles sont illustrés par les exemples suivants.

EXEMPLE n° 1:

Une femme de 56 ans a été en traitement pour un cancer externe de la lèvre. On a prescrit à cette malade le "COAGULANT" selon l'invention à raison de 0,6 centimètres cubes injectés en une seule fois au cours de l'opération. Des compresses d'eau bouillies froides furent appliquées les jours qui suivirent l'opération. La tumeur disparut un mois après l'opération. Le malade a bien toléré le médicament sans aucun effet secondaire.

EXEMPLE n° 2:

Malade de 20 ans à l'entrée de l'hôpital, on a diagnostiqué chez ce malade un cancer externe d'une paupière. Ce malade a subi deux opérations espacées de deux jours, ceci étant nécessaire, vu la difficulté d'opérer ce muscle. Une quantité de 0,3 centimètres cubes a été injectée à chaque opération.

La deuxième semaine, la plaie était entièrement cicatrisée et aucun effet secondaire n'a été enregistré.

Le médicament proposé est efficace sans restrictions, dans toutes les formes étudiées du cancer externe.

La dose nécessaire à chaque opération varie suivant l'étendue de la tumeur.

Ne comportant aucun effets secondaires, le médicament se distingue avantageusement en cela du traitement du cancer externe par les rayons.

Le médicament en question est parfaitement bien toléré par les malades tout en améliorant leur état psychique.

Une contre indication est constatée : de nombreux échecs ont été enregistrés lorsque le malade avait été préalablement traité par
5 les rayons ou le radium.

L'application du "COAGULANT" ne se limite pas au traitement du cancer externe, son utilisation est bienvenue pour le traitement de verrues et tumeurs dont la dégénérescence est susceptible de faire naître un cancer externe. Le "COAGULANT" pourrait être uti-
10 lisé pour le traitement du cancer interne.

Le médicament sous forme de liquide se conserve dans des récipients en verre, pendant un délai indéterminé dans des conditions usuelles. le récipient contenant le "COAGULANT" doit être parfaitement hermétique.

REVENDEICATIONS

1. Médicament pour le traitement du cancer externe caractérisé en ce qu'il contient les éléments suivants :

- a) acide borique
- b) acide sulfurique
- 5 c) alcool
- d) glycérine
- e) eau distillée
- f) essence de géranium

Il est complexe de présenter le médicament sous la forme d'une
10 formule chimique, la présence de l'essence de géranium empêche la concrétisation d'une formule développée.

2. Médicament selon la revendication 1, introduit par piquure intra dermique pour véhiculer le mélange de : glycérine, acide borique acide sulfurique, alcool, eau distillée et essence de géranium.

15 3. Médicament selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'il contient le p-incipe actif qui reste proportionnel à l'étendue du cancer.

4. Médicament selon la revendication 3, caractérisé en ce qu'il contient le principe actif, en combinaison avec un solvant pharmaceutique tel que l'eau distillée et un extrait d'une plante appelée géranium.

20 5. Médicament selon la revendication 4, utilisé selon un traitement spécifique, concernant l'application de pansements d'eau bouillie froide

6. Application du "COAGULANT" composé par les éléments suivants, répartis chacun en quantité sensiblement égale.

- 25 a) acide borique
- b) acide sulfurique
- c) alcool
- d) glycérine
- e) eau distillée
- 30 f) essence de géranium

au traitement du cancer externe.